

Programme des maladies à caractère professionnel (MCP)

Région Aquitaine Bulletin d'information – 1^{re} Quinzaine 2008

Ce bulletin présente les principaux résultats de la quinzaine MCP réalisée en juin 2008. A noter que les deux quinzaines 2008 seront agrégées et feront l'objet d'une rétro-information plus détaillée.

Rappel des objectifs du programme : instaurer une veille sanitaire en milieu du travail afin d'améliorer la connaissance des pathologies professionnelles et de détecter d'éventuelles pathologies émergentes en s'appuyant sur :

- l'estimation de la prévalence des MCP dans la population salariée de la région Aquitaine;
- la description des agents d'exposition professionnelle associés à ces différentes pathologies.

PARTICIPATION DES MÉDECINS DU TRAVAIL

Sur les 427 médecins du travail recensés en Aquitaine en 2008, 65 ont participé au programme (taux de participation : 15%). Parmi les médecins participants, 88 % travaillent en SIE, 5 % en SE, 4 % à l'hôpital, 2 % à la MSA et 1 % dans la fonction publique. Le département de la Gironde est le plus représenté (42 % des médecins), suivi des Pyrénées-Atlantiques (22 %) et des Landes (17 %).

DESCRIPTION DES SALARIÉS

Durant la quinzaine, 5 490 salariés (54,4 % d'hommes) ont bénéficié d'une visite médicale auprès des médecins du travail participants. La répartition par secteur d'activité des salariés vus pendant la quinzaine diffère significativement de celle de l'ensemble des salariés de la région (test du Chi2, p<0,001). Certains secteurs sont sous-représentés comme celui de l'administration, de l'éducation / santé / action sociale et de l'agriculture (graphique 1).

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES SALARIÉS AYANT FAIT L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

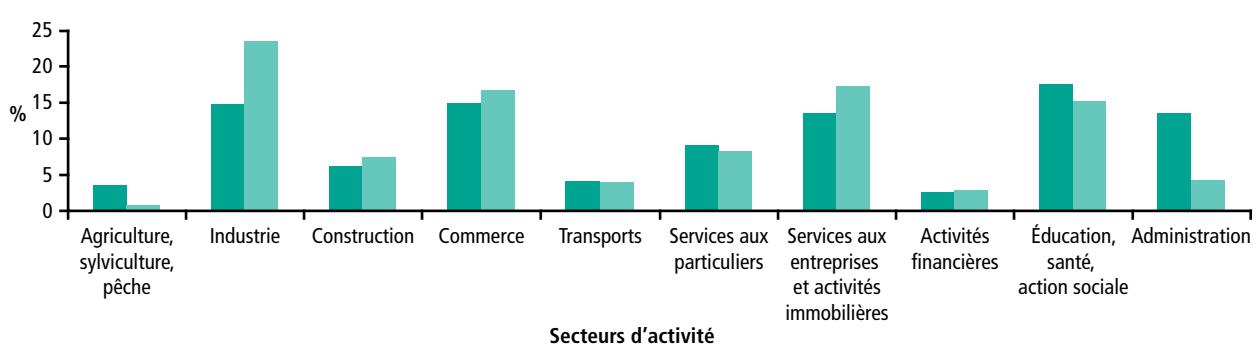
Une ou plusieurs MCP ont été signalées chez 294 salariés parmi les 5 490 venus en visite pendant la quinzaine. Ces signalements représentent au total 338 pathologies. Le taux de signalement global des MCP est de 5,4 % (tableau 1). Celui-ci varie selon le département (4,0 % pour les Pyrénées-Atlantiques à

10,8 % pour le Lot et Garonne). Les signalements sont plus fréquents chez les femmes que les hommes (6,7 % contre 4,3 %) et le taux de MCP augmente avec l'âge.

TABLEAU 1	TAUX DE SIGNALLEMENT DES MCP SELON LE DÉPARTEMENT, LE SEXE ET L'ÂGE		
	Salariés avec MCP	Ensemble des salariés*	Taux de signalement (%)
Département			
Dordogne	38	693	5,5
Gironde	97	2 115	4,6
Landes	63	1 097	5,7
Lot et Garonne	51	472	10,8
Pyrénées-Atlantiques	45	1 113	4,0
Sexe			
Homme	127	2 989	4,2
Femme	167	2 500	6,7
Classe d'âge (ans)			
<25	18	807	2,2
25-34	39	1 323	2,9
35-44	83	1 461	5,7
45-54	118	1 411	8,4
>54	36	488	7,4
Total	294	5 490	5,4

* Tableau de bord.

GRAPHIQUE 1 SALARIÉS VENUS EN VISITE COMPARÉS AUX SALARIÉS DE LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS AYANT FAIT L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Le taux de signalement le plus élevé est retrouvé dans le secteur de la construction (9,2 %). Viennent ensuite le secteur de l'éducation / santé / action sociale (8,1 %) et de l'industrie (6,1 %). À noter que le taux obtenu dans le secteur de l'agriculture reste à consolider, celui-ci reposant sur des effectifs trop faibles.

La catégorie socioprofessionnelle la plus touchée est celle des ouvriers, les ouvriers qualifiés présentant un taux de signalement plus élevé comparé aux non qualifiés.

TABLEAU 2

TAUX DE SIGNALLEMENT DES MCP PAR PROFESSION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

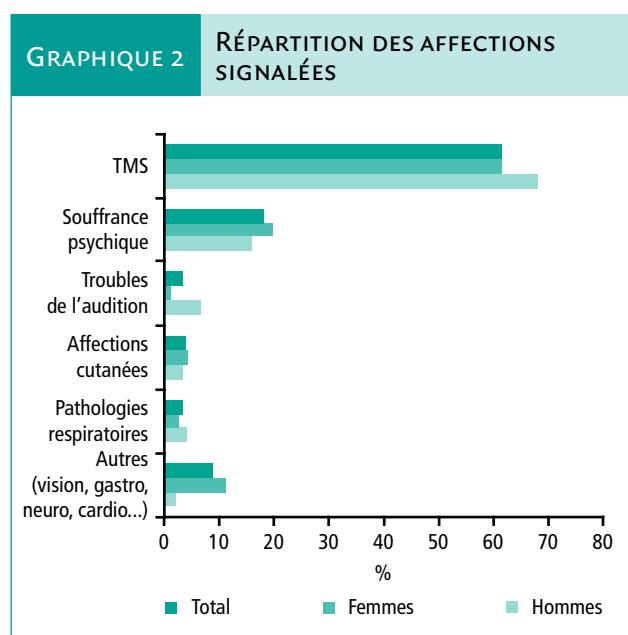
	Salariés	Ensemble	Taux de avec MCP des salariés* (%)
Type de secteur (Naf 2003)			
Agriculture	11	42	26,2
Industrie	74	1 219	6,1
Construction	35	382	9,2
Commerce	28	866	3,2
Transports	10	205	4,9
Services aux particuliers	21	429	4,9
Services aux entreprises	38	894	4,3
Éducation, santé, action sociale	63	789	8,0
Administration	6	215	2,8
Catégorie socioprofessionnelle (PCS 2003)			
Cadres, professions intellectuelles supérieures	4	260	1,5
Professions intermédiaires	41	902	4,5
Employés	95	1 841	5,2
Ouvriers	154	2 471	6,2
qualifiés	82	1 329	6,2
non qualifiés	56	1 074	5,2

* Tableau de bord.

DESCRIPTION DES PATHOLOGIES SIGNALÉES

Chez les hommes comme chez les femmes, les affections les plus fréquentes concernent les troubles musculo-squelettiques (TMS), suivis par la souffrance psychique (graphique 2). La prévalence des TMS la plus élevée se retrouve chez les ouvriers (4,0 %) et le secteur le plus touché est celui de la construction (9,2 %). Parmi les affections signalées en MCP, hors souffrance psychique, 47,2 % relèveraient d'une MPI,

le niveau étant variable selon le type d'affections (ex : 64,7 % des TMS, 30 % des troubles de l'audition).



CE QU'IL FAUT RETENIR

- Prévalence des MCP de 5,4 %.
- Participation des médecins du travail faible comparée aux autres régions.

Il est important que la participation des médecins soit maximale pour permettre une analyse des données plus fine.

- Qualité des données améliorée (*comparativement à la quinzaine 2007*).
- Sous-déclaration des pathologies d'origine professionnelle susceptibles d'être déclarées au titre des maladies professionnelles.
- Diffusion d'une plaquette le dernier trimestre 2009 agrégeant les deux quinzaines de l'année 2008.

LIENS UTILES

www.smtaquitaine.fr/: site sur lequel vous trouverez tous les éléments d'information concernant le programme MCP en Aquitaine.

www.invs.sante.fr/surveillance/maladies_caractere_professionnel/default.htm: vous trouverez sur ce site le dossier thématique MCP de l'InVS.

Nous remercions les services de santé au travail qui ont participé à ce programme.

Équipe MCP - Région Aquitaine

Dorothée Provost, InVS-DST – tel: 05 57 57 47 32 ; email: dorothée.provost@ispd.u-bordeaux2.fr,
Dr Cécile Mayonnave, DRTEFP tel: 05 56 93 69 95; email: cecile.mayonnave@travail.gouv.fr